

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 13915:2007

Panneaux de cloison préfabriqués en plaques de plâtre à âme cellulaire en carton - Définitions, prescriptions et méthodes d'essai

Gipsplatten-Wandbaufertigtafeln mit
einem Kartonwabenkern - Begriffe,
Anforderungen und Prüfverfahren

Prefabricated gypsum plasterboard
panels with a cellular paperboard core -
Definitions, requirements and test
methods

09/2007



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13915:2007 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13915:2007.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 91.100.10

Version Française

Panneaux de cloison préfabriqués en plaques de plâtre à âme cellulaire en carton - Définitions, prescriptions et méthodes d'essai

Gipsplatten-Wandbaufertigtafeln mit einem Kartonwabenkern - Begriffe, Anforderungen und Prüfverfahren

Prefabricated gypsum plasterboard panels with a cellular paperboard core - Definitions, requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 août 2007.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	6
2 Références normatives	6
3 Termes et définitions	7
4 Exigences	8
5 Méthode d'essai	10
6 Évaluation de la conformité	18
7 Désignation des panneaux de cloison préfabriqués en plaques de plâtre	20
8 Marquage, étiquetage, emballage	21
Annexe A (informative) Mode opératoire d'échantillonnage en vue des essais	22
Annexe B (normative) Montage et fixation pour l'essai selon l'EN 13823 (essai SBI)	24
Annexe ZA (Informative) Articles de la présente Norme européenne relatifs aux exigences essentielles ou aux autres dispositions des Directives CE	26

Avant-propos

Le présent document (EN 13915:2007) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 241 "Plâtres et produits à base de plâtres", dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2008, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2009.

La présente Norme européenne comporte :

- une Annexe informative A concernant le mode opératoire de l'échantillonnage pour essai ;
- une Annexe normative B relative au montage et à la fixation SBI pour les panneaux de cloison préfabriqués composés de parements en plaques de plâtre avec une âme cellulaire en carton.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Introduction

Les Figures 1 et 2 montrent la relation existant entre la présente Norme et l'ensemble de normes portant sur la famille des produits à base de plâtre, d'une part, et sur celle des produits accessoires, d'autre part.

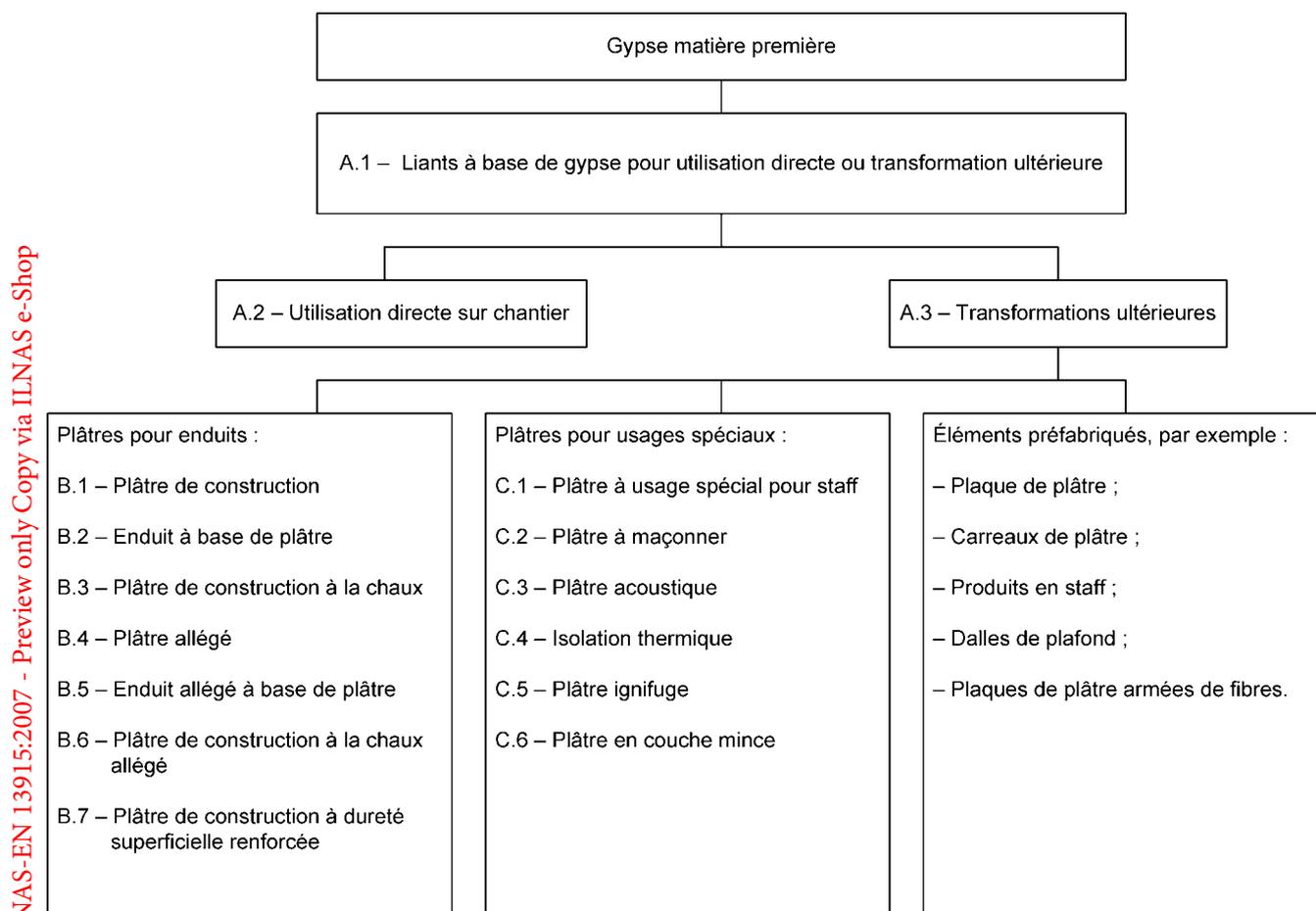


Figure 1 — Famille de produits à base de plâtre

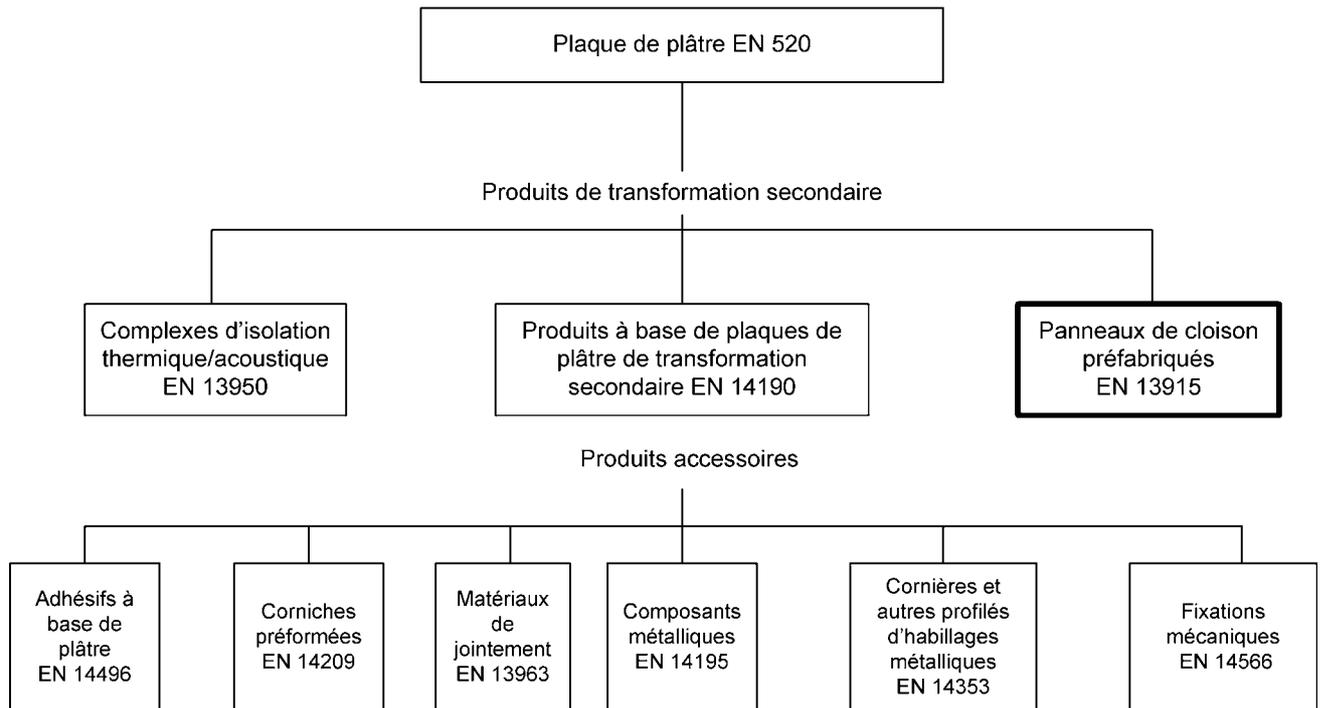


Figure 2 — Famille des produits accessoires

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne définit les caractéristiques et les performances des panneaux de cloison préfabriqués composés de parements en plaques de plâtre conformes à l'EN 520 avec une âme cellulaire en carton, conçus pour être utilisés comme cloison légère, revêtement ou enrobage à usage général dans les bâtiments.

La présente norme couvre les caractéristiques suivantes : réaction au feu, perméabilité à la vapeur d'eau, résistance à la flexion (charge de rupture) et résistance thermique à mesurer conformément aux méthodes d'essai européennes correspondantes.

La présente Norme couvre uniquement les panneaux de cloison préfabriqués installées de sorte que l'âme n'est pas exposée.

Les caractéristiques de performances suivantes sont liées à des systèmes assemblés avec des panneaux de cloison préfabriqués composés de parements en plaques de plâtre avec une âme cellulaire en carton : résistance au cisaillement, résistance au feu, isolation acoustique aux bruits aériens, absorption acoustique et perméabilité à l'air, qui doivent être mesurées conformément aux méthodes d'essai européennes correspondantes. Au besoin, il convient d'effectuer des essais sur des systèmes assemblés qui simulent les conditions d'utilisation finale.

Le présent document couvre également les caractéristiques techniques supplémentaires qui ont une incidence sur l'utilisation et la réception du produit par l'Industrie du Bâtiment. Elle permet l'évaluation de la conformité du produit au présent document.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 520, *Plaques de plâtre — Définitions, spécifications et méthodes d'essai.*

EN 12524, *Matériaux et produits pour le bâtiment — Propriétés hygrothermiques — Valeurs utiles tabulées.*

EN 12664, *Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment — Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique — Produits secs et humides de moyenne et basse résistance thermique.*

EN 13501-1, *Classement au feu des produits et éléments de construction — Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu.*

EN 13501-2, *Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment — Partie 2 : Classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation.*

EN 13823, *Essais de réaction au feu des produits de construction — Produits de construction à l'exclusion des revêtements de sol exposés à une sollicitation thermique provoquée par un objet isolé en feu.*

EN 13963, *Matériaux de jointoiement pour plaques de plâtre — Définitions, exigences et méthodes d'essai.*

EN ISO 140-3, *Acoustique — Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction — Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens par les éléments de construction (ISO 140-3:1995).*